



MARQUE NATIONALE DE CONFORMITE AUX NORMES

CERTIFICAT DE CONFORMITE N° 332 / 2023

L'INNORPI atteste par le présent certificat que la société :

SOGIP

Z.I Grombalia 8030

est titulaire de l'autorisation d'apposition de la Marque Nationale de conformité aux normes tunisiennes pour son produit :

Peinture Alkyde à séchage à l'air - laqué blanc
Marque : «LUXTRAL»

- Norme tunisienne de référence : NT 07.200 (2008) ENR
- Référentiel de Certification de Conformité : C01
- Durée de validité : du 16/09/2023 au 15/09/2024

Ce certificat est octroyé en application de Loi n° 2009-38 du 30 juin 2009, relative au système national de normalisation, et au décret gouvernemental n° 2017-1251 du 7 Novembre 2017 relatif au système de certification de conformité.

Sous-Direction Certification de
Produits

Mourad LIHIOUI



Le Directeur Général

Nafâa BOUTITI

Institut National de la Normalisation et de la Propriété Industrielle